

Systematique des Lézards Scincidés de la région malgache

XIX. Données nouvelles sur le genre *Androngo*

par Édouard R. BRYGOO

Résumé. — La répartition géographique d'*A. trivittatus* (Boulenger, 1896), espèce du Sud malgache, étudiée sur trente et un spécimens, amène à reconnaître deux sous-espèces allopatriques, *trivittatus* et *trilineatus* (Angel, 1949) que séparent la taille, le nombre des doigts et orteils ainsi que celui des vertèbres présacrés. Description du deuxième spécimen connu d'*A. crenni* (Mocquard, 1906).

Abstract. — Geographical distribution of thirty-one specimens of *A. trivittatus* (Boulenger, 1896), south malagasy species, lead to recognize two allopatric subspecies, *trivittatus* and *trilineatus* (Angel, 1949), which are separate by the size, the number of fingers and toes as the number of presacral vertebrae. Description of the second known specimen of *A. crenni* (Mocquard, 1906).

E. R. BRYGOO, *Laboratoire des Reptiles et Amphibiens, Muséum national d'Histoire naturelle, 25, rue Cuvier, 75005 Paris, France.*

Les Scincidés Scincinés du genre *Androngo* Brygoo, 1982, appartiennent à quatre espèces : *A. trivittatus* (Boulenger, 1896) espèce-type, *A. crenni* (Mocquard, 1906), *A. elongatus* (Angel, 1933) et *A. alhuaudi* (Brygoo, 1981). De nouvelles récoltes et des données nouvelles, ou retrouvées, intéressent les deux premières.

1. *Androngo trivittatus* (Boulenger, 1896)

MATÉRIEL : Pour notre première étude de cette espèce (1980 : 1118) nous disposions de quinze spécimens. Depuis nous avons pu examiner dix-sept autres Lézards lui appartenant ; onze (MHNP¹ 1980.1179-89) proviennent des récoltes de Ch. A. DOMERGUE, six nous ont été confiés par différents Musées pour examen et/ou identification : ZMH Ro 1280-1, SMF 28108, MCZ 11.197, Leningrad 18862 C et D.

COMPLÉMENT DE DESCRIPTION

La description générale d'*Androngo trivittatus* n'a pas à être reprise mais, compte tenu de l'importance de l'échantillon examiné (32 spécimens), nous pouvons fournir des éléments chiffrés pour apprécier les éventuelles variations.

La taille maximale observée pour la tête et le corps est de 147 mm (MHNP 1980.1187 ; ce spécimen a une queue tronquée de 39 mm). Un autre spécimen (MHNP 1980.1181)

1. MHNP : Muséum d'Histoire naturelle de Paris ; ZMH : Zoologisch Museum, Hambourg ; SMF : Forschungsinstitut Senckenberg ; MCZ : Museum of Comparative Zoology, Harvard ; Leningrad : Institut de Zoologie de Leningrad.

mesure 275 mm de longueur totale dont 141 pour la queue ; celle-ci est donc plus longue que le reste du corps. Pour les N/2 plus grands spécimens la moyenne, pour la tête et le corps (T + C), est de 125,0 mm avec une largeur maximale (La) de 9,09 mm et un membre postérieur (MP) long de 9,46 mm, d'où les rapports $T + C / La = 13,75$ et $T + C / MP = 13,21$.

Le lectotype (BM 1946.8.1366¹) mesure 200 mm dont 111 pour la queue, avec une largeur maximale de 8 mm.

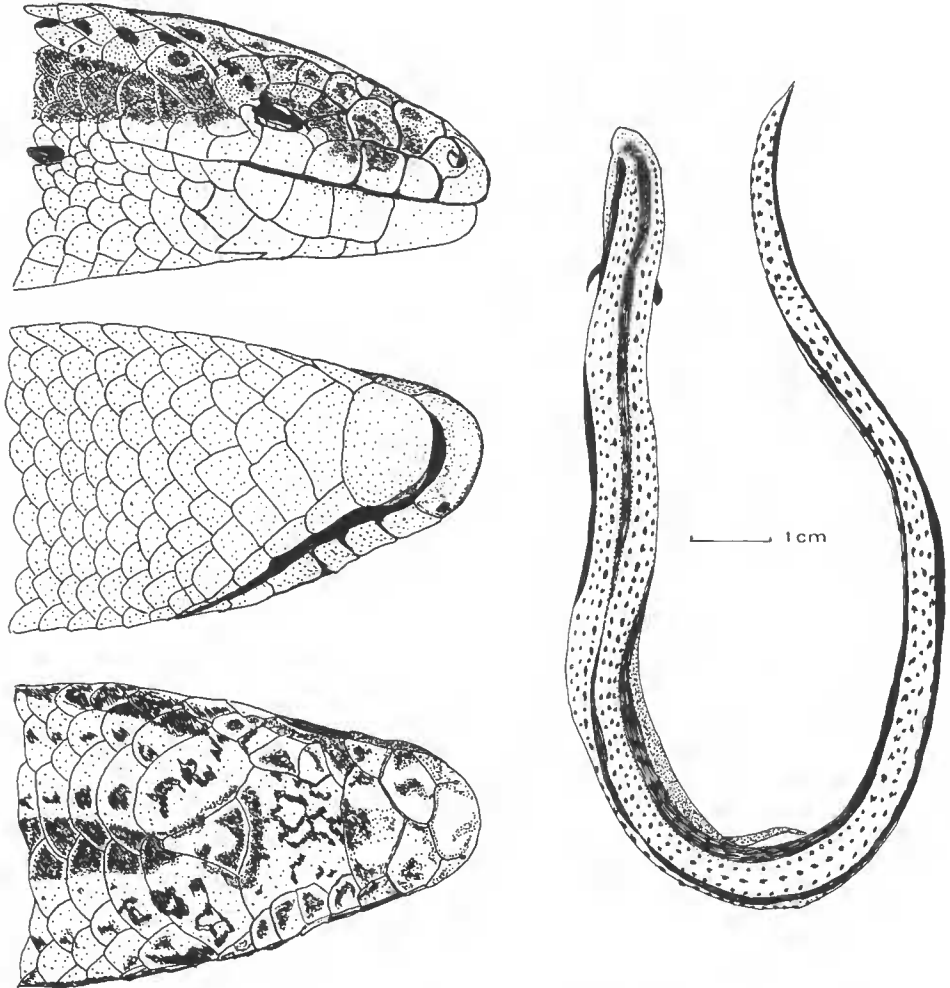


FIG. 1. — Holotype de *Scelotes trilineatus* Angel, 1949 = *Androngo trivittatus trilineatus* ; MHNP 1950.329.

1. Lors de la désignation du lectotype (1980 : 1119), par suite d'une erreur typographique, nous avons donné le BM 1946.8.1365 au lieu du 1366 ; mais les dimensions que nous indiquions alors ne laissaient aucun doute sur le sujet choisi.

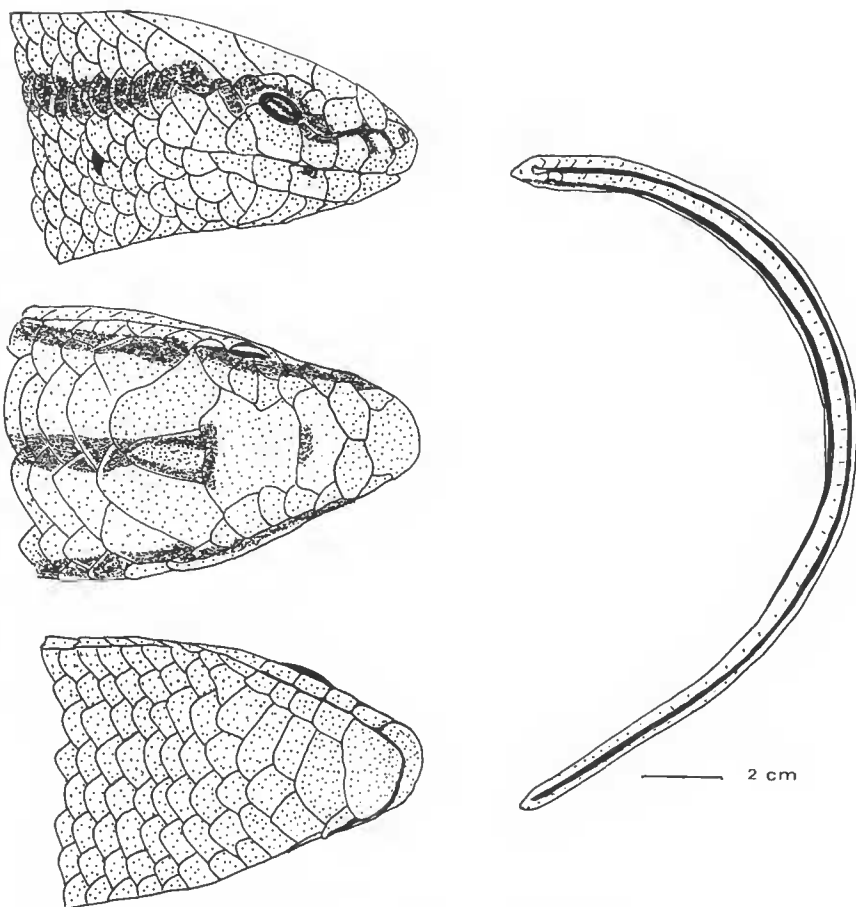


FIG. 2. — *Androgo trivittatus trilineatus*, Ankazomanga ; MHNP 1980.1181.

Le nombre des rangs d'écaillés autour du milieu du corps est remarquablement constant : 24 pour 28 des 32 sujets, avec seulement 1 à 22 et 3 à 26.

La variation du nombre des écaillés comptées entre menton et cloaque, plus importante, va de 105 à 120 : 105 (1 spéc.), 108 (2), 109 (2), 110 (2), 112 (9), 113 (1), 114 (8), 115 (2), 116 (1), 118 (2), 119 (1), 120 (1), moyenne 112,90. Le nombre des vertèbres présacrées (VPS) varie de 53 à 57 : 53 (9 spéc.), 54 (11), 55 (3), 56 (6), 57 (3), moyenne 54,66.

BIOLOGIE

L'espèce est ovipare ; la radiographie du spécimen MHNP 1980.1187, récolté à Egogy le 10 mars 1961, montre trois œufs non embryonnés.

DECORSE signalait avoir capturé son spécimen (MHNP 1901.390) en janvier, sous l'écorce d'un arbre. C'est sur un arbre qu'a été récolté le MNHP 1980.1187, en mars, tan-

que le MHNP 1980.1180 l'était en février, sur le sol, avant la pluie, vers midi. Cette espèce semble avoir des relations privilégiées avec le Tamarinier (*Tamarindus indica*), le Kily des Malgaches, qui fournit une ombre dense pour nombre de villages du Sud. Plusieurs individus ont ainsi été récoltés sous cet arbre, en février et mars, à Ankazomanga (MHNP 1980.1181), Etrobeke (MHNP 1980.1182), Vohitomotsy (MHNP 1980.1179-80), parfois dans l'humus ou la couche de débris amassés près du tronc. Quatre exemplaires (MHNP 1980.1183-86) ont même été obtenus au mois de décembre, à 0,30 m de profondeur, dans le terreau, sous un kily à Maisana.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

L'augmentation importante du nombre des spécimens disponibles pour lesquels une localisation exacte de la récolte est connue permet des constatations intéressantes.

Tout d'abord, ces récoltes confirment que le domaine géographique de l'espèce est bien le sud de Madagascar, *terra typica emendata* que nous proposons en 1980 après avoir exposé pourquoi nous estimions erronée la localisation « Imerina » donnée pour origine des syntypes.

Nous disposons d'une localité précise pour quinze récoltes. L'étude de leur répartition (fig. 3) montre que les sept récoltes concernant des sujets avec un nombre restreint de doigts et orteils se situent à l'extrême sud ; par contre, les huit récoltes comprenant des sujets avec 5 doigts et 5 orteils proviennent toutes de localités situées au nord et à l'ouest de la région précédente. Cette répartition géographique, en relation avec un caractère anatomique, nous amène à reconsidérer l'homogénéité du taxon.

SÉPARATION EN DEUX GROUPES

Trente et un sur les trente-deux sujets examinés peuvent se répartir en deux groupes selon qu'ils ont un nombre de doigts et d'orteils réduit ou normal.

GRUPE I : *Nombre réduit de doigts et d'orteils*

Seize individus appartiennent à ce groupe. La répartition des sujets en fonction du nombre de leurs doigts est la suivante : 4/4 (4 spéc.), 4/3 (3), 3/3 (3), 2/3 (1), 2/2 (5) ; et de leurs orteils : 4/4 (2 spéc.), 4/3 (1), 3/3 (12), 2/2 (1). La réduction est le plus souvent symétrique : 12 sur 16 pour les doigts, 15 sur 16 pour les orteils. Le spécimen (MHNP 1901.390) qui n'a que deux orteils n'a également que deux doigts.

Dans ce groupe, la répartition en fonction du nombre des écailles autour du corps est la suivante : 22 (1 spéc.), 24 (14), 26 (1) ; celle selon le nombre des écailles entre menton et cloaque : 105 (1 spéc.), 108 (1), 109 (2), 112 (7), 114 (5), moyenne 111,56, écart-type 2,58.

Le nombre des VPS varie de 53 à 56 : 53 (8 spéc.), 54 (6), 55 (1), 56 (1), moyenne 53,68, écart-type 0,87. Pour ce groupe la taille moyenne des N/2 plus grands spécimens est de 120,37 mm, écart-type : 5,75.

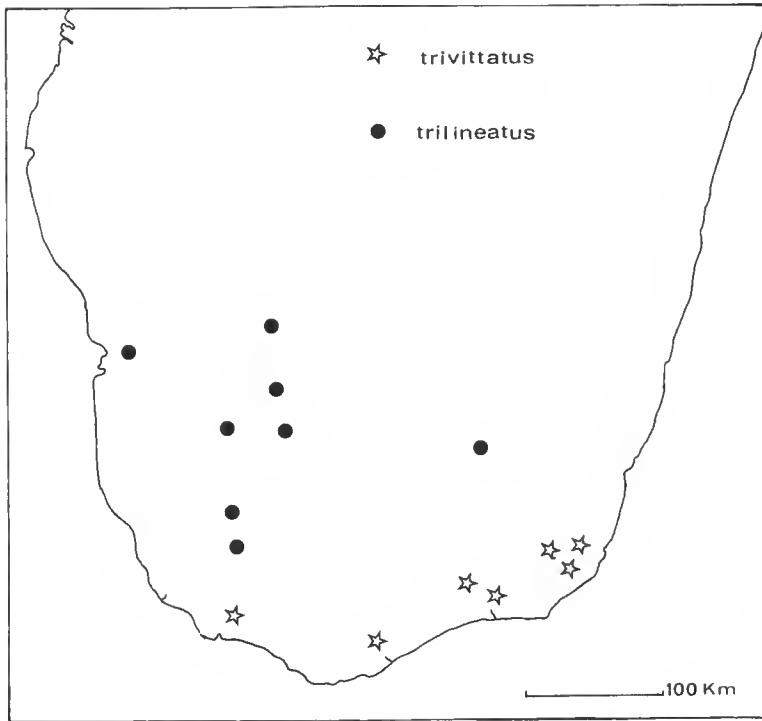


FIG. 3. — Répartition des récoltes des deux sous-espèces d'*Androngo trivittatus* dans le sud de Madagascar.

GRUPE II : *Nombre normal (5) de doigts et d'orteils*

Ce groupe est constitué par quinze spécimens ayant cinq doigts et cinq orteils de chaque côté à l'exception d'un seul qui, d'un côté, n'a que quatre orteils.

Pour le nombre de rangs d'écaillés autour du corps ils se répartissent en 13 avec 24 rangs et 2 avec 26 (l'holotype et le paratype de *Scelotes trilineatus*). Selon le nombre d'écaillés entre menton et cloaque la répartition est de : 108 (1 spéc.), 110 (2), 112 (2), 113 (1), 114 (2), 115 (2), 116 (1), 118 (2), 119 (1), 120 (1), moyenne : 114,26, écart-type 3,55. Quant au nombre des VPS il varie de 53 à 57 : 53 (1 spéc.), 54 (5), 55 (1), 56 (5), 57 (3), moyenne : 55,26, écart-type 1,66. La taille moyenne des N/2 plus grands spécimens est de 128,75 mm, écart-type : 9,4.

La comparaison deux à deux de ces données montre que s'il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes pour le nombre des rangs d'écaillés autour du corps, 24 rangs étant pour les deux le chiffre « normal », il n'en est pas de même pour les autres éléments. La comparaison par analyse de variance des séries montre en effet que la différence, déjà significative pour la taille ($F = 4,6$) et pour le nombre des écaillés ($F = 5,95$), devient hautement significative ($F = 15,3$) lorsqu'il s'agit du nombre des vertèbres. Il y a

donc moins de 1 % de chance pour que les différences constatées entre les deux échantillons soient dues au hasard.

Il faut noter que deux des processus qui tendent à modifier la forme de ce Lézard — réduction des membres et allongement du corps par augmentation du nombre des VPS — semblent évoluer à des vitesses différentes puisque le groupe dont le nombre de VPS est le plus grand est celui où la réduction du nombre des doigts et orteils n'a pas encore commencé.

Androngo trivittatus trilineatus (Angel, 1949) nov. comb.

En 1980, après étude comparative du matériel-type de *Pygomeles trivittatus* Boulenger, 1896, et de *Scelotes trilineatus* Angel, 1949, ainsi que des spécimens alors disponibles, nous n'estimions pas possible de conserver son autonomie au taxon proposé par ANGEL, en même temps que nous placions l'espèce de BOULENGER dans le genre *Scelotes* sensu latissimo¹. En effet, l'un des deux caractères proposés par ANGEL pour distinguer son espèce, que d'ailleurs il ne comparait pas à celle de BOULENGER, était le nombre des rangs d'écailles autour du corps (26) ; or il s'agissait d'une valeur limite non retrouvée chez la plupart des autres spécimens où ce nombre est de 24, comme chez *A. trivittatus*. Il ne restait plus pour séparer les deux taxons que le nombre des doigts et orteils, réduit dans un cas, au nombre de cinq dans l'autre, mais dans l'un et l'autre cas sur des membres très atrophiés. La répartition géographique propre pour chaque groupe aurait pu s'interpréter comme un cline évolutif, orienté dans ce cas NW-SE, mais la constatation d'autres différences anatomiques entre ces deux groupes parapatriques nous amène à les considérer comme des sous-espèces.

Androngo trivittatus trivittatus (Boulenger, 1896)

Cette forme est caractérisée par :

- un nombre réduit de doigts et d'orteils : « fingers 3 or 4, budlike, clawed, toes 3, short, unequal ... » (description originale) ;
- un nombre plus faible d'écailles entre menton et cloaque et de VPS ;
- une taille plus faible.

La sous-espèce nominative a été récoltée aux environs de Fort-Dauphin (MHNP 1970.338-9, 1980.1189), à Andrahomanana (MHNP 1901.170), Bitampy (MHNP 1901.390), Lavanoro (BM 1968.689), Amboasary (SMF 28.108).

Androngo trivittatus trilineatus (Angel, 1949)

Cette sous-espèce est caractérisée par :

- la présence de 5 doigts et de 5 orteils ;
- un nombre plus élevé de VPS et d'écailles entre menton et cloaque ;
- une taille plus grande.

1. Ce qui n'empêcha pas WELCH, en 1982, de citer encore comme deux espèces distinctes *Pygomeles trivittatus* (p. 75) et *Amphiglossus trilineatus* (p. 70). Pour cette dernière espèce, le changement de genre n'est pas accompagné d'une référence le justifiant et elle aurait, de plus, selon cet auteur, été décrite dans le genre *Gongylus*.

Elle a été récoltée dans la forêt de Bevia (Behara), terra typica, (MHNP 1950.329-330, holotype et paratype), dans le pays mahafaly (MHNP 1901.11), à Tulear (MHNP A93), Vohitomotsy (MHNP 1980.1179-80), Ankazomanga (MHNP 1980.1181), Maisana (MHNP 1980.1183-6), Egogy (MHNP 1980.1187), Andranohinaly (MHNP 1980.1179-80).

2. *Androngo crenni* (Mocquard, 1906)

Lorsque nous avons proposé le rattachement de *Scelotes crenni* au genre *Androngo* (1981 : 1199) nous ne disposions, comme représentant de cette espèce, que du seul spécimen connu, l'holotype. Depuis, ainsi que nous l'avons signalé (1985 : 28), l'holotype n'a plus été retrouvé en collection lors du contrôle de 1982. Il doit être considéré comme perdu. L'existence d'une bonne iconographie de l'holotype (ANGEL, 1942, pl. XX, fig. 1) représentant l'animal entier de dos nous dispense de la désignation d'un néotype¹, ce qui était devenu possible depuis que nous avons reçu un nouveau spécimen de cette espèce.

DESCRIPTION D'UN DEUXIÈME SPÉCIMEN D'*Androngo crenni* (fig. 4)

Ce spécimen, MHNP 1980.1190, a été récolté par Y. THEREZIEN et Ch. A. DOMERGUE le 26 mai 1961 dans la région du lac Alaotra.

Ce spécimen a une coloration tout à fait comparable à celle de l'holotype : ensemble jaune crème, abdomen compris, avec une bande brune longitudinale, médiodorsale, large de six écailles qui se prolonge jusqu'à la pointe de la queue ; le dessus de la tête est brun, sauf la frontonasale claire ; le dessus des membres et la mentonnière sont bruns. Il mesure 195 mm dont 105 pour la queue avec une largeur de 6,8 mm. Le membre antérieur a 4 mm, le postérieur 7, l'un et l'autre portent deux doigts onglés. Ce spécimen a 59 VPS, l'holotype en avait 56. La narine paraît percée à l'angle supéro-externe de la rostrale ; s'il existe une nasale celle-ci n'est pas nettement visible. Frontonasale touchant la rostrale par un point et séparant ainsi les supranasales. Grandes pariétales se réunissant en arrière de l'interpariétale, celle-ci sans contact avec les susoculaires. Pas de nuchales nettes. Œil avec paupière inférieure écailleuse ; la quatrième labiale supérieure sous l'œil. Orifice auriculaire punctiforme. Vingt-six rangs d'écailles autour du corps, 126 écailles entre menton et cloaque (holotype : 26 et 110).

La localité de récolte de ce spécimen est proche de la terra typica ; le domaine de l'espèce est, pour le moment, limité à la région centre-est entre les deux falaises.

SPÉCIMEN OBSERVÉ EN 1818

Ce lézard malgache particulièrement rare est aussi sans doute le premier Scincidé décrit du Centre-est, et dont l'observation est due à Arthur BIDARD². On trouve en effet dans le

1. Le laboratoire des Reptiles et Amphibiens possède par ailleurs des photographies et une radiographie de l'holotype effectuées en 1979.

2. A. BIDARD, dessinateur de la mission LESAGE, mort à Madagascar le 18 janvier 1817, au cours de son évacuation pour raison de santé ; on ne sait pratiquement rien de lui.

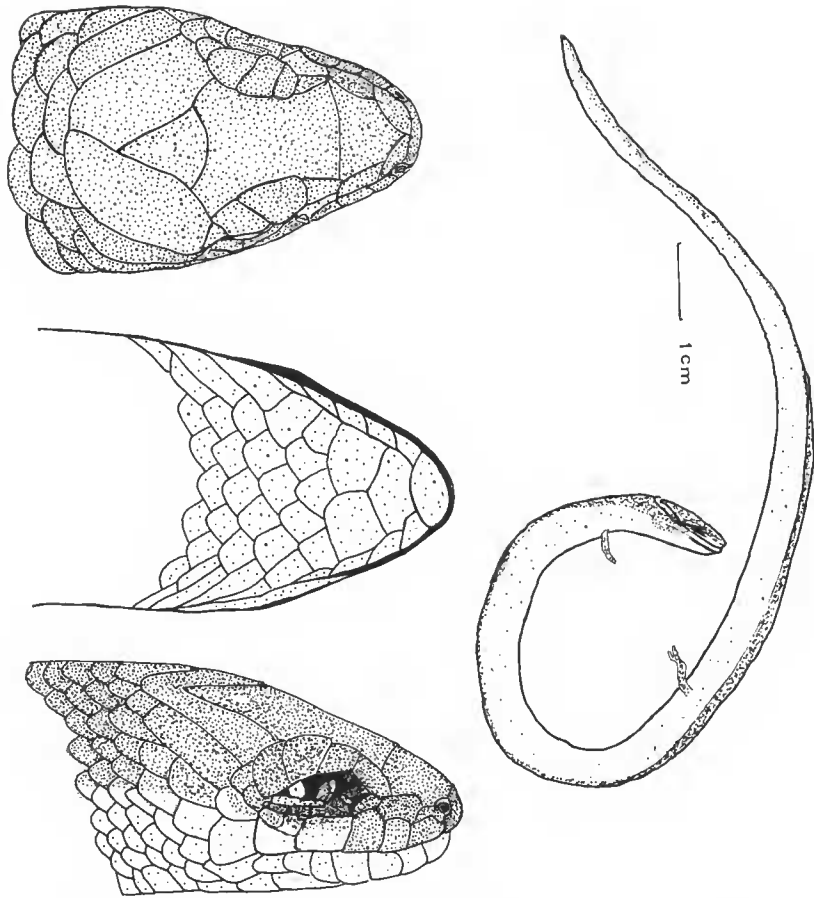


FIG. 4. — *Androngo crenni*, région du lac Alaotra ; MHNP 1980.1190.

journal de LESAGE¹ (édité par Jean VALETTE en 1969²), à la date du 13 décembre 1818 qui correspond au parcours entre Antamenaka et Irihitra (localité située à 60 miles à l'est de Moramanga en pays betanimena) : « Pendant la marche de ce jour M. Bidard rencontra deux reptiles qu'il n'avait encore jamais vus et qu'il décrivit ainsi... La seconde... pouvait avoir 8 pouces de long, 5 lignes de diamètre. Une raie noire sur le dos ; tout le reste du corps d'un rouge écarlate. Elle avait quatre pattes, les premières à six lignes environ de la tête et les secondes sous le milieu du corps ; ces pattes étaient très fines et très délicates et à deux jointures. Je n'ai pas pu distinguer à la simple vue si les pattes étaient séparées en doigts ».

1. Bibye LESAGE (Londres 1780-Port-Louis 27.06.1843), officier britannique chargé par Sir R. T. FARQUHAR d'une mission auprès de RADAMA I^{er}, roi de Madagascar en 1816-1817.

2. *Bulletin de Madagascar*, 1969 (275) : 315-389.

P. GRIVEAUD, dans une note qui lui est attribuée p. 371 par Jean VALETTE, identifie ce reptile comme un lézard « et très vraisemblablement, qui plus est, *Scelotes crenni* ». Cette identification nous semble tout à fait correcte, d'autant plus que c'est de cette même région que proviennent les deux seuls autres spécimens de cette espèce qui aient jamais été récoltés.

N'est-il pas remarquable que cette très rare espèce soit parmi les premières à avoir été décrites avec assez de précisions pour être identifiables aujourd'hui ? Combien d'observations inédites dorment ainsi dans les cartons d'archives ?

Remerciements

J'exprime ma gratitude aux responsables des diverses collections qui, par leur aide, m'ont permis de mener à bien ce travail et particulièrement J. BORKIN de Leningrad, K. KLEMMER du Senckenberg, H. W. KOEPECKE de Hambourg et J. P. ROSADO du Museum of Comparative Zoology.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANGEL, Fernand, 1942. — Les Lézards de Madagascar. *Mém. Acad. malgache*, 36 : 194 p. et XXI pl.
- BRYGOO, Édouard Raoul, 1980. — Systématique des Lézards Scincidés de la région malgache. 1. *Scelotes trivittatus* (Boulenger, 1896) nov. comb. synonyme de *Scelotes trilineatus* Angel, 1949. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., (1979), 1, A, (4) : 1115-1120.
- 1982. — Systématique des Lézards Scincidés de la région malgache. IX. Nouvelles unités taxinomiques pour les *Scelotes* s.l. *Ibid.* (1981), 3, A, (4) : 1193-1204.
- 1985. — Les types de Scincidés (Reptiles, Sauriens) du Muséum national d'Histoire naturelle. Catalogue critique. *Ibid.*, 7, A, (3, suppl.) : 126 p.
- WELCH, Kenneth R. G., 1982. — Herpetology of Africa : A checklist and bibliography of the Orders Amphisbaenia, Sauria and Serpentes. Krieger édit., 293 p.